



« C'EST LA GUIGNOLÉE
2020 QUI S'EN VIENT ! »

Le 6 décembre, on se réinvente.

Tous les ans, vous apportez votre soutien aux personnes moins nanties de nos municipalités et vous êtes très généreux. On dit qu'une image vaut mille mots, vous devriez voir le regard des gens quand nous leur remettons leur panier de Noël. Nous recevons des tonnes de Merci. Parfois les gens deviennent émotifs. Le simple geste de donner va assurer à une famille une période des fêtes sans tracas, ni soucis et cela, grâce à vous.

Cette année, aucun bénévole ne passera chez vous et nous n'amasserons aucune denrée. Tout cela pour éviter une contamination quelconque. Nous avons pris cette décision dans le but de vous protéger et de protéger les nombreux bénévoles qui chaque année se dévouent pour cette cause.

Pour 2020, la Guignolée sera réinventée sous forme d'une levée de fond. Nous vous demandons une contribution monétaire. Vous pouvez faire votre don de trois différentes façons. Tout d'abord, vous pouvez faire un chèque au nom de la municipalité de Saint-Aimé, en le déposant ou en le postant à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Aimé, 285 Rue Bonsecours, Massueville Qc J0G 1K0. Toutefois, vous devez inscrire Guignolée 2020 sur votre chèque. Les autres moyens de faire votre don sont de payer en argent comptant ou d'utiliser votre carte de guichet au bureau municipal de Saint-Aimé. Avec votre don, nous pourrions remettre une carte cadeau d'une épicerie de Sorel-Tracy. Assurons une période des fêtes réjouissante aux personnes dans le besoin.

Sur demande, un reçu pour fins d'impôt vous sera émis pour tout montant de 20,00 \$ et plus.

Merci de votre collaboration

Sylvie Rodier Jacques Desrosiers
Responsables de la Guignolée 2020

